

MR en Hainaut

Magazine de la fédération MR du Hainaut

Editeur Responsable : **Olivier Chastel**
Rue de Dampremy, 67 bte 51 - 6000 Charleroi
Tél. : 071-30 06 30 - olivier@chastel.org

Rédacteur en Chef : **Olivier Destrebecq**
olivier@destrebecq.be

> **Le Mouvement Réformateur en action**



Olivier Chastel et Charles Michel

> **L'actualité régionale ...**



Richard Miller

> **... et fédérale**



Jacqueline Galant

> **Au Conseil provincial ...**



Régine Wauquier-Strebelle, Bernard Liébin, Olivier Chastel, Isabelle Galant, Gérald Moortgat, Pierre Fortez et Bernard Beugnies

Les Parlementaires
Jacqueline GALANT et
Richard MILLER

ont le plaisir de vous inviter à la Soirée
du Ministre **Olivier CHASTEL**
et de la Fédération MR du Hainaut

Le samedi 12 mai 2012 à 19h30
au Spiroudôme de Charleroi,
rue des Olympiades n°2 à 6000 Charleroi (parking n°3)
P.A.F. : 30 euros - repas (boissons comprises)
Infos et réservations olivier@chastel.org
071 / 30.06.30

Notre débat: La mobilité

La Mobilité, enjeu du 21ème siècle



Olivier DESTREBECQ :
La question de la mobilité est devenue primordiale. Elle concerne les volets économiques, écologiques et même sociaux de notre société. Que propose le MR pour répondre à ce défi majeur ?



Olivier Chastel : Le Mouvement Réformateur veut insister sur l'importance de développer des plans communaux et intercommunaux de mobilité ambitieux. L'enjeu de la mobilité passe par une concertation des différents acteurs. C'est en coordonnant le développement des infrastructures et les réseaux de transports en commun, que nous parviendrons à faciliter la mobilité.

Olivier DESTREBECQ : Vu l'importance du parc automobile, n'y a-t-il pas lieu de promouvoir les modes de déplacement doux ?

Olivier Chastel : Le Parc automobile est en expansion constante, ce qui génère des difficultés d'une part sur la route (embouteillages, accidents, etc.) et d'autre part pour l'offre d'infrastructures (p. ex. manque de parkings), en particulier au sein des villes. D'une certaine manière, je crois que l'automobile a montré ses limites. Il revient donc aux pouvoirs publics de mettre tout en œuvre pour favoriser les modes de transports alternatifs tels que la marche ou le vélo.

Dans ce sens, le Gouvernement fédéral a mis en place diverses mesures, à commencer par la possibilité pour les cyclistes de tourner à droite à certains carrefours munis d'un feu rouge. Il revient maintenant aux communes de mettre en œuvre ces mesures afin de faciliter les déplacements en ville, tout en assurant la sécurité de chacun.

Olivier DESTREBECQ : Certains leviers peuvent-ils être actionnés à l'échelon communal ?

Jacqueline Galant : Oui, ce qui est fort logique. Les Communes forment l'échelon institutionnel le plus proche de la société, à ce titre elles connaissent les besoins particuliers de la population et des entreprises qui vivent sur leur territoire.

Un instrument me vient en particulier à l'esprit, il s'agit du plan de déplacement d'entreprise ou du plan de déplacement scolaire. Par ce biais, les autorités publiques

réalisent une étude dont le diagnostic a pour but d'améliorer la mobilité autour d'un zoning, d'une entreprise ou d'une école. Il y a donc une collaboration entre le public et le privé afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes.

Olivier DESTREBECQ : Quelles mesures peuvent être mises en place pour favoriser le co-voiturage ?

Richard Miller : Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en la matière. Ils peuvent par exemple développer des infrastructures spécifiques au co-voiturage, en aménageant des parkings réservés à cette pratique. Ils peuvent également mettre en place une plateforme internet où les utilisateurs pourraient en toute sécurité échanger leurs coordonnées et leurs destinations respectives.

Olivier DESTREBECQ : L'offre de transports en commun est-elle suffisante dans le Hainaut ?



Jacqueline Galant : La réponse doit être nuancée. Dans les villes, l'offre peut naturellement être améliorée, mais elle se situe à un niveau déjà satisfaisant. La multi modalité (train, tram, bus, métro) permet d'augmenter la fluidité du trafic dans les centres urbains.

Dans les zones rurales, la situation est différente. Dans ces zones, le transport est encore trop souvent exclusivement effectué en voiture particulière. Il reste un véritable problème dans certains coins du Hainaut d'accès au transport public.

A ce titre, plutôt que d'avoir des gares semblables à des œuvres d'art, je pense que les usagers préfèrent avoir la possibilité de s'arrêter à certains arrêts intermédiaires. Il n'est pas concevable que certaines gares soient rénovées de manière somptuaire, alors que d'autres soient fermées par manque de fonds.

Le MR veut ainsi augmenter l'offre de transport en commun dans les zones rurales afin d'offrir une réelle alternative à la voiture. Il existe malheureusement trop peu d'offres des TEC dans les zones rurales.

En outre, l'offre ne doit pas seulement être quantitative, elle doit être également qualitative. Le transport en commun doit être un gage de confort pour ses usagers. On ne peut accepter que ceux-ci soient véhiculés debout par manque de place ; comme on ne

peut accepter les fréquents retards.

Olivier DESTREBECQ : Mobilité et Sécurité : une irrévocable antinomie ?



Richard Miller : Certainement pas ! Certes sur nos routes et nos autoroutes, les accidents mortels sont encore trop fréquents. Toutefois, des solutions sont possibles et le MR propose trois axes de travail : Renforcer l'éclairage

des zones où les accidents sont fréquents ; Poursuivre la sécurisation des abords de toutes les écoles, notamment par la mise en place d'« anges gardiens » ; Systématiser les informations en partenariat avec l'IBSR - Institut Belge pour la Sécurité Routière.

De même, il y aurait lieu de développer un plan global de protection des usagers faibles de la route. On ne peut pas vouloir promouvoir le vélo et ne rien mettre en place pour assurer la sécurité des cyclistes. Et je crois qu'une réflexion doit s'effectuer à l'échelon provincial. Le Hainaut doit développer une gestion rationnelle et efficace de la problématique de la sécurité sur la route et de la protection de ses usagers les plus faibles.

Olivier DESTREBECQ : De nombreux travaux émaillent nos routes et nos cités, avec les inconvénients que cela génère. Le Hainaut est-il un chantier permanent ?

Jacqueline Galant : Il est vrai que les travaux sont nombreux dans le Hainaut et j'ai bien conscience qu'ils engendrent des désagréments. Toutefois, c'est un mal pour un mieux. Si je prends l'exemple de Charleroi, les travaux débouchent petit à petit sur un renouveau de la ville. La ville basse fait peau neuve, la gare est rénovée et le nouveau réseau de métro est en activité. Un plan de mobilité passe souvent par une période de transition marquée par des travaux. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ceux-ci ont pour but une amélioration future de la situation.

Olivier DESTREBECQ : La gestion des transports en commun est-elle optimale ?

Richard Miller : Je pense que l'on peut toujours faire mieux et la gestion des transports en commun n'échappe pas à la règle. En Wallonie, il existe 6 structures publiques et 80 administrateurs de plus qu'à la RATP (les transports publics parisiens), qui eux transportent 10 fois plus de voyageurs qu'en Wallonie. Un important effort de rationalisation est donc à effectuer.

Agenda

■ 1/05 : Fête du travail à Jodoigne
plus d'informations sur www.mr.be

BUDGET 2012 : UN POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ ET UNE COMPÉTITIVITÉ PROTÉGÉE !

Chers amis et amies du Mouvement Réformateur,

Le budget 2012 de l'Etat fédéral a été voté début février au Parlement, sur la base d'une croissance économique de 0,8%. Au lendemain de son adoption, nous avons entamé un contrôle budgétaire afin d'adapter ce budget aux nouvelles estimations du Bureau du Plan et du Comité de monitoring, en particulier concernant les nouvelles estimations de croissance (0,1%).

Ce budget initial prévoyait un assainissement de 11,3 milliards auxquels se sont ajoutés 2,4 milliards d'économies décidées lors du contrôle budgétaire début mars. Les mesures adoptées permettent ainsi de respecter les engagements européens de la Belgique prévus dans le Programme de stabilité. Des mesures ont donc été adoptées pour atteindre l'objectif d'un déficit annuel de maximum 2,8% du Produit Intérieur Brut. L'effort s'est surtout porté sur la réduction des dépenses. En matière de recettes nouvelles, nous avons aussi voulu préserver le pouvoir d'achat des citoyens et la compétitivité des entreprises.

Je me réjouis du travail réalisé lors des négociations relatives au contrôle budgétaire. Grâce au MR, il n'y a pas eu d'augmentation de la TVA et aucune mesure défavorable aux carnets d'épargne n'a été acceptée.

Pour le Mouvement Réformateur et son Président Charles Michel, certaines conditions devaient être remplies pour atteindre cet objectif d'assainissement budgétaire :

- La chasse aux dépenses superflues ;
- La participation de tous les niveaux de pouvoir à l'effort : Régions, Communautés, Provinces et Communes ;
- La valorisation du travail : le MR entend protéger les personnes qui travaillent, veulent travailler ou ont travaillé tout au long de leur vie.

Les efforts budgétaires consentis permettront de redresser la situation financière fragilisée depuis la crise de 2008, d'assurer la pérennité des pensions et de la sécurité sociale en général.

Ce magazine vous permettra de connaître l'actualité de tous vos parlementaires tant au Parlement fédéral qu'à la Région wallonne. Je vous donne par ailleurs rendez-vous le samedi 12 mai pour le traditionnel banquet de la Fédération MR du Hainaut et vous souhaite une bonne lecture !



Olivier CHASTEL

Président de la Fédération MR du Hainaut
Ministre du Budget et de la Simplification administrative

MR

3

Agenda :

■ **Samedi 12 mai 2012 dès 19h30**

Soirée du Ministre du Budget et de la Simplification administrative, Olivier Chastel et de la Fédération MR du Hainaut

au Spiroudôme de Charleroi, rue des Olympiades n°2 à 6000 Charleroi (parking n°3)

P.A.F. : 30 € - repas (boissons comprises)

Infos et réservations : olivier@chastel.org - 071/30.06.30

■ **Mardi 5 juin 2012 à 12h00**

Déjeuner-conférence du Ministre Olivier Chastel au Club B4C de Charleroi : « La Simplification administrative au service des entreprises »

à la Géode de Charleroi Expo

Infos : olivier@chastel.org - 071/30.06.30

Fédération MR du Hainaut :

Président : Olivier CHASTEL

 www.twitter.com/OChastel

 www.facebook.com/Olivier.Chastel

Courriel : olivier@chastel.org

Secrétaire administratif : Jean-Jo DELFERIERE

Courriel : jeanjo.delferiere@hainaut.mr - 0478/66.43.08

Permanences et affiliations : Carine REGNIER

Courriel : carine.regnier@hainaut.mr

Rue de Dampremy, 67 bte 51 à 6000 Charleroi

Téléphone : 071/30.06.30



L'accueil des étrangers

En ce début d'année, les conditions climatiques ont remis une nouvelle fois sur le tapis la problématique de l'accueil. Beaucoup d'amalgames ont été faits.

Pendant la période hivernale, tout citoyen dans le besoin, quelle que soit son origine ou sa situation sociale du moment, a été accueilli dans une structure d'hébergement d'urgence.

En parallèle, il est urgent que des mesures soient prises pour régler la crise de l'accueil des étrangers. On ne peut indéfiniment accueillir toute la misère du monde. C'est pourquoi des dispositions concrètes ont été adoptées par le Parlement et doivent être exécutées par le Gouvernement (liste des pays sûrs,...). Créer indéfiniment des places d'accueil pour les étrangers n'est pas la solution. Les conditions d'accès à notre territoire doivent être strictes mais humaines. Les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour obtenir l'asile en Belgique doivent faire l'objet d'un retour vers leur pays d'origine.

En ce qui concerne l'accès à la nationalité, les conditions ne sont pas assez sévères. L'examen des très nombreux dossiers prend du temps.

C'est pour cela aussi qu'il faut établir des exigences et l'octroi de la naturalisation doit être une faveur et non une facilité comme c'est le cas actuellement.

Jacqueline GALANT

Rue de Sirault, 4
7050 Jurbise
Tél. : 065/22.53.89
Fax : 065/37.74.37
www.jacquelinegalant.be
jgalant.info@gmail.com

Commission Dexia

Marie-Christine MARGHEM est, depuis le jeudi 27 octobre 2011, Présidente de la Commission spéciale de la Chambre chargée d'examiner les circonstances qui ont contraint au démantèlement de la Dexia SA.

La Commission a réalisé, depuis lors, des auditions d'une durée de plus de 111 heures. Tous les responsables de Dexia ont été entendus par les membres de la Commission, aidés de deux experts économiste et réviseur choisis pour leur expérience



et leur indépendance.

Le rapport pointe toutes les causes du démantèlement et permet de faire toute la lumière sur les responsabilités éventuelles. Il sera d'une importance capitale car en découleront des recommandations qui entraîneront les modifications

législatives indispensables pour éviter que pareil séisme financier ne se reproduise à l'avenir.

Indemnisation des victimes

L'autre actualité de Marie Christine MARGHEM concerne sa proposition de loi sur l'indemnisation des victimes de catastrophes technologiques. Celle-ci, ralentie un moment par les négociations relatives à la formation et à la mise en place du Gouvernement, a enfin été publiée au Moniteur belge le 24 février 2012 et est donc entrée en vigueur.

Pour rappel, cette loi, en cas de catastrophe technologique, oblige à un mécanisme de solidarité entre tous les assureurs assurant la responsabilité civile sur le territoire belge et permettra aux victimes d'être indemnisées endéans l'année de la catastrophe.

Marie-Christine MARGHEM

Rue Beyaert, 33
7500 Tournai
Tél : 069/58.13.17
Fax : 069/58.13.18
cabinet@marghem.be

Bpost : récompenser le travail accompli

Le Député Denis Ducarme est intervenu plusieurs fois ces dernières semaines à la Chambre des Représentants afin d'interpeller le Ministre Paul Magnette concernant la participation aux bénéfices auxquels près de 28.500 postiers de notre pays ont droit. Celle-ci était en effet remise en question à la suite de l'amende infligée à Bpost par la Commission européenne. L'Etat belge ayant en effet «surcompensé» financièrement certaines missions de service public dont Bpost a la charge.

Pour Denis Ducarme et le MR, il n'est en effet pas imaginable que le personnel

L'actualité de vos parlementaires fédéraux:



Pour Denis Ducarme et le MR, il n'est en effet pas imaginable que le personnel de la poste pâtisse financièrement de décisions prises par la direction de l'entreprise publique.

Selon Denis Ducarme, qui continue à suivre ce dossier avec le Syndicat Libre de la Fonction Publique, il est essentiel que le MR s'inscrive de manière très claire dans la défense de tous les travailleurs, ouvriers compris.

Denis DUCARME

Rue de la Coopérative, 1
6590 Momignies
Tél. : 02/549.89.18
Fax : 02/549.87.22
denis.ducarme@ducarme.net

L'emploi au Shape

Richard Miller est très attentif aux menaces de suppression d'emplois au SHAPE à Casteau.

Il a interrogé au Parlement

Wallon le Ministre de l'Emploi, et au Sénat le Ministre de la Défense. Cela a conduit à des contacts diplomatiques avec le département américain de la défense afin d'assurer un meilleur suivi du dossier par les autorités belges. Si les propos se veulent rassurants, il n'empêche que les risques de suppression d'emplois sont bien réels.

Pour notre sénateur du Hainaut c'est donc bien avant les suppressions d'emplois que les politiques doivent agir, et pas seulement les déplorer après!

Richard MILLER

Rue de Boussoit, 59
7021 Havre
GSM : 0475/47.37.64
www.millerrichard.be
richardmiller@skynet.be



Le droit au travail!

Aussi vrai que ne pas pouvoir prouver son droit revient à ne pas en avoir, ne pas pouvoir faire respecter son droit revient à ne pas pouvoir en



jouir. C'est malheureusement le cas pour nombre de patrons, d'indépendants et de travailleurs qui ont besoin de travailler les jours de grève et qui en sont empêchés. Cette situation n'est pas normale ; il revient donc aux pouvoirs publics d'assurer le respect de ce droit constitutionnel. Il est évident que la concertation et la protestation sociale sont deux éléments nécessaires à la démocratie, mais le respect du droit au travail en est un autre.

C'est pourquoi, depuis mon retour au fédéral, je mets tout en œuvre afin que la législation évolue, et que ce droit au travail soit respecté.

Olivier DESTREBECQ

Rue A. Warocqué, 50
7000 La Louvière
GSM : 0477/60.86.29
www.destrebécq.be
olivier@destrebécq.be

Suivez l'actualité des mandataires de la Fédération MR du Hainaut sur facebook et sur twitter



www.twitter.com/MRHainaut



www.facebook.com/MRHainaut

MR

5

LE MOT DE CHARLES MICHEL, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT REFORMATEUR



Charles MICHEL
Président du Mouvement Réformateur

Chères amies,
Chers amis,

Après un hiver particulièrement rude, nous nous réjouissons de voir arriver le printemps. Ce renouveau de la nature doit nous inspirer. Nous devons rejeter la sinistrose ambiante qui plonge notre pays dans le doute et dans le négativisme.

Bien sûr, nous avons une croissance au ralenti, qui sera sans doute largement inférieure aux prévisions établies il y a quelques mois. Nous avons cependant un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant supérieur à l'Allemagne. Nous sommes, malgré les difficultés économiques, le neuvième pays dans le classement de la Banque mondiale en termes de développement humain. Nous avons un système de protection sociale qui doit certes être réformé, mais qui est l'un des meilleurs.

Ne cédon pas au pessimisme ambiant entretenu par certains, sans doute délibérément, pour maintenir toute une série de conservatismes. Plus que jamais, dans les circonstances actuelles, la confiance, l'optimisme et la volonté sont des nécessités absolues. Nous devons évidemment dire la vérité à nos concitoyens. Mais dire la vérité, ce n'est pas semer la peur et l'angoisse, ce n'est pas effrayer au point de bloquer toutes les réformes dont on a besoin.

Gardons confiance en nous, mobilisons-nous pour sortir de cette conjoncture délicate. Donnons la chance à nos entreprises de travailler, donnons-leur la possibilité d'engager, encourageons nos enfants à se former au mieux pour décrocher un emploi, en un mot travaillons notre avenir !

Ce combat, nous devons aussi le porter au niveau local. Dans quelques mois, nous aurons l'occasion de soutenir l'action des Libéraux dans nos communes. Autant de bourgmestres, d'échevins, de conseillers communaux, d'élus à la Province qui démontrent le sens de la bonne gestion qui nous caractérise. Prendre soin des deniers publics, répondre aux attentes des habitants, s'investir dans un combat pour une commune plus humaine, plus proche de ses citoyens, c'est le sens de l'engagement libéral. Oui, nous préférons développer de l'activité économique dans nos localités, plutôt que de la freiner en la suspectant en permanence. Oui, nous croyons à l'importance de la sécurité publique dans nos quartiers plutôt qu'au laxisme. Oui, nous pensons qu'il est important d'accompagner les écoles dans leur projet pédagogique, plutôt que de les contraindre à des règles administratives étouffantes. Oui, nous savons qu'un centre sportif est important pour nos jeunes, plutôt que de multiplier les animations purement électorales.

Cette année 2012 est une année importante pour notre Mouvement car nous avons l'opportunité de convaincre encore plus de citoyens qui pensent comme nous mais qui ne le savent pas encore.

Chères amies, chers amis, je compte sur vous pour que notre mobilisation soit totale, au nom de notre engagement au sein du MR !

Charles Michel
Président du MR

Quelques souvenirs des Voeux 2012

- Jurbise





Des nouvelles de Mons 2015

Mons 2015, c'est beaucoup d'argent. Du sponsoring privé et des subsides publics (la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne, la Province du Hainaut, la ville de Mons, l'Europe) et des participations diverses, pour un total de l'ordre de 80 millions d'euros. C'est un budget important pour une mission importante : incarner l'Union européenne, au travers de la culture, durant un an. Cependant, donner corps à cette Union qui malheureusement paraît de plus en plus éloignée des citoyens n'est pas un défi remporté d'avance. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce projet des capitales européennes de la culture a été créé : en allant vers les villes et non vers les Etats membres, on vise à susciter de façon plus directe l'adhésion des citoyens au projet d'une Europe unie. Unie dans ses différences.

C'est la première fois qu'une ville wallonne – déjà désignée capitale culturelle de la Wallonie – va assumer cette mission. Mons, chef-lieu de notre province va, durant l'année 2015, focaliser toutes les attentions, être au cœur de toutes les initiatives européennes, être porteuse de l'image de notre pays, de la Wallonie, et du Hainaut. Je le répète, ce n'est pas un défi facile, mais

c'est un défi que l'on n'a pas le droit de rater.

Par ailleurs, si les forces politiques de l'arrondissement, si moi-même, nous avons consacré tant d'énergie pour obtenir ce titre, ce n'est pas uniquement pour satisfaire l'Europe, ni pour le plaisir (réel) de la création artistique : c'est pour casser l'image d'une région tournée vers un passé industriel révolu. Mons 2015 doit être le tremplin d'un redéploiement économique et social porteur d'avenir.

Tel est le point de vue qui fonde mon action, ainsi que celle de mes collègues MR au sein de la Fondation Mons 2015, Lionel Bonjean, Jean-Luc Crucke et Emmanuel Tondreau. Nous croyons dans ce projet, et nous voulons qu'il réussisse, sur tous les plans : européen et belge, artistique et culturel, mais aussi économique et social.

Richard MILLER

Député wallon – Sénateur



Fusion des hôpitaux : un rendez-vous manqué pour Mons-Borinage

Depuis des mois, le CHR Saint-Joseph Warquignies se cherchait un nouveau partenaire pour une fusion qui devait

l'aider à pérenniser son activité.

Deux prétendants se sont disputés dans cette fusion : le Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (CHU Ambroise Paré et CHP Chêne aux Haies) et l'INDC Entité Jolimontoise.

Avec l'idée de parfaire une union bénéfique pour le bassin de soins montois, le CHU Ambroise Paré étant situé à une centaine de mètres du CHR, le MR, avec le PS et le parti Ecolo, a ardemment défendu cette union, y voyant notamment la possibilité d'élargir l'offre de soins et éviter dès lors aux patients issus de notre région des déplacements inutiles et coûteux dans de nombreux domaines (cardiologie, pet scan, etc).

Cette nouvelle structure hospitalière aurait en outre permis, par sa taille, d'obtenir des nouveaux agréments pour développer des programmes de soins complets dans notre région, de garantir le recrutement de nouveaux médecins spécialistes et d'investir dans des technologies de pointe.

Après maintes négociations, l'union s'est finalement concrétisée au profit du partenaire louviérois. Au grand dam du MR qui voyait en l'union montoise un réel pôle d'envergure en matière de soins de santé. Depuis l'annonce de la fusion du CHR avec l'hôpital louviérois, des départs de spécialistes du CHR ont d'ailleurs été enregistrés... laissant de nombreux patients dans le désarroi !

Nous avons donc pris acte de cette décision mais nous restons persuadés qu'il s'agit là d'un rendez-vous manqué dans une région de Mons-Borinage déjà durement affectée par un taux de chômage important...

Jacqueline GALANT

Présidente de l'Arrondissement de Mons-Borinage

Vos Présidents de fédération et Député wallon :

Olivier CHASTEL

Ministre du Budget et de la Simplification administrative
Président de la Fédération MR du Hainaut
Rue de Dampremy, 67 / 51 - 6000 Charleroi
Tél. : 071/30.06.30 - Fax : 071/32.94.09
www.chastel.be - olivier@chastel.org

Jacqueline GALANT

Députée - Bourgmestre
Présidente de la Fédération MR de Mons
Rue de Sirault 4 - 7050 Jurbise
Tél. : 065/22.53.89 - Fax : 065/37.74.37
www.jacquelinegalant.be - jgalant.info@gmail.com

Richard MILLER

Député wallon - Sénateur
Rue de Boussoit, 59 - 7021 Havré
Tél. 065/87.51.12
www.millerrichard.be - richardmiller@skynet.be

A l'agenda:

■ Le 26-05-2012 à 19h00

Repas italien du MR de Mons

Salle CALVA de Saint-Symphorien
39 chaussée Roi Baudoin

Infos et réservations : www.glbouchez.be ou 0472/40.39.13

■ Le MR de Mons organisera un événement exceptionnel au lendemain des vacances de Pâques.

Intéressé ? Intrigué ?

Consultez dès le 1er avril prochain le site www.mons2012.be

ou www.glbouchez.be

ou en téléphonant au 0473/54.24.31

pour en savoir plus !



Cap sur octobre 2012!

Les élections provinciales et communales approchent à grands pas. Ces échéances sont une opportunité pour l'avenir du MR en Hainaut. Dans une province comme la nôtre, où nous savons qu'il est parfois difficile de défendre nos valeurs réformatrices, nous devons impérativement préparer une relève dynamique et efficace !

Un grand nombre de jeunes candidats se présenteront sur nos listes. Ce sera pour eux l'occasion d'apporter un regard neuf et critique sur la politique communale et provinciale. Il est en effet souvent nécessaire de remettre en question un mode de fonctionnement « ancestral », qui a certes marché un temps, mais qui doit pouvoir s'adapter aux enjeux actuels. Qui de mieux que les jeunes pour apporter ce regard novateur ?

Espérons donc que cette campagne sera l'occasion pour tous les jeunes de notre mouvement d'exprimer leurs envies pour demain. Que ce soit dans nos domaines de prédilection tels que le sport, la culture ou encore la sécurité et l'emploi, nous comptons sur nos aînés pour nous donner voix au chapitre !

Ces prochaines semaines seront cruciales pour la construction d'une relève solide pour notre Mouvement. Mettons toutes les chances de notre côté !

Julien Paquet

Les Jeunes MR t'intéressent ?



Anne FERON
Présidente provinciale
anne@jeunesmr.be
ou 0473/46 11 79



Julien PAQUET
Vice-président &
Secrétaire politique
julienpaquet@gmail.com
0474/62 65 56



De gauche à droite: Régine Wauquier-Strebelle, Bernard Liébin, Olivier Chastel, Isabelle Galant, Gérald Moortgat, Pierre Fortez et Bernard Beugnies.

La Province de Hainaut soutient les éleveurs hainuyers

Gérald Moortgat a pris une fois de plus l'initiative d'aider les éleveurs du Hainaut dans la lutte contre la paratuberculose. La Province de Hainaut prend en charge une partie du coût de l'analyse PCR afin de rendre gratuit le coût de l'analyse. L'ARSIA (Association Régionale de Santé et d'Identification Animale) intervenant également.

Le soutien au monde agricole ne se limite pas à cette initiative, outre les aides à l'informatisation, en 2012 la province intervient financièrement dans la lutte contre le BVD et la néosporose.

La diarrhée virale bovine (BVD) est une maladie qui provoque des troubles importants dans la bonne gestion d'un élevage. En Wallonie, plus de 3 troupeaux sur 4 possèdent des anticorps dirigés contre ce virus, démontrant que la majeure partie des troupeaux ont été confrontés à une circulation du virus ces 3 dernières années. C'est pourquoi il est primordial pour l'éleveur d'éradiquer ce virus du troupeau.

La néosporose est une maladie liée à un parasite. Actuellement, il n'existe ni traitement ni vaccin. L'aide apportée par la Province de Hainaut permet de prendre en charge la moitié du coût des analyses nécessaires pour lutter contre cette maladie.

Des têtes de listes d'envergure pour conduire des listes pleines de talents !

Le 14 octobre prochain, vous choisirez vos représentants communaux et provinciaux. Comme partout en Wallonie et à Bruxelles, le Mouvement Réformateur présentera dans l'arrondissement de Soignies des candidates et candidats engagés et désireux de soutenir des projets économiques et sociaux ambitieux. Dans notre arrondissement l'enjeu est important ! En effet,

suite aux bons résultats des candidats MR en 2006, le MR participe à toutes les majorités communales de l'arrondissement.

Depuis plusieurs semaines, les sections locales affinent leurs programmes, leurs listes et leurs projets novateurs !

Petit tour d'horizon des têtes de listes désignées. Du côté de Braine Le Comte, c'est Jean-Jacques FLAHAUX, actuel bourgmestre qui conduira la liste. Dans la plus célèbre cité de l'Amour, Ecaussinnes, c'est Fabien PALMANS, nouveau président de la section locale qui emmènera ses troupes sur une liste libérale. Dans le district Nord de l'Arrondissement, Olivier DESTREBECQ, Député fédéral et Echevin de la ville de La Louvière a été désigné tête de liste pour l'élection communale tandis que Bernard LIEBIN, conseiller communal et provincial louviérois a été désigné pour mener la liste provinciale pour le canton La Louvière- Le Roelux.

Benoit FRIART qui préside aux destinées de la Ville du Roelux depuis 6 ans conduira une nouvelle fois la liste des Intérêts Communaux. Tout comme Christian LECLERCQ, bourgmestre de Sillery qui mènera les libéraux silliens vers la victoire.

Du côté sonégien, c'est Marc VERSLYPE, actuel échevin, qui a été désigné pour conduire la liste. Guy Flament, échevin dans la cité des Carrières et conseiller provincial, figurera en dernière place sur la liste communale et sur la liste provinciale.

Les mandataires féminines sont également sur le devant de la scène puisque Line DEMECHELEER, échevine lessinoise, conduira la liste Ensemble dans la cité des Cayoteux tout comme Florine PARY-MILLE, Député Bourgmestre d'Enghien, qui mènera les élus libéraux aux commandes de la cité d'Arenberg.

Gérald MOORTGAT
Député provincial

Votre Député provincial et vos Conseillers provinciaux :

Gérald MOORTGAT
Député provincial
Rue de Nimy, 50 - 7000 Mons
Tél. : 065/22.06.50
Fax : 065/22.06.69
Courriel : gerald.moortgat@hainaut.be

Bernard BEUGNIES
Avenue Lemiez, 41 - 7022 Hyon
Tél. : 065/35.31.23
Fax : 065/35.31.23
GSM : 0476/62.29.73
Courriel : bernard.beugnies@swing.be

Pierre FORTEZ
Rue des Alliés, 20
7080 Frameries
Tél. : 065/66.83.91
GSM : 0475/77.99.79
Courriel : info@fortez-pierre.com

Isabelle GALANT
Rue Delmotte, 83
7870 Bauffe
Tél. : 068/26.33.93
GSM : 0497/99.17.62
Courriel : isabellegalant@yahoo.fr

Régine WAUQUIER STREBELLE
Avenue Foch, 886
7012 Jemappes
Tél. : 065/88.65.65
GSM : 0478/54.88.13
Courriel : reginewauquier@skynet.be

